

Passage et voyage dans la *Vie de saint Louis de Joinville*

Marie-Madeleine Castellani

Univ. Lille

EA 1061 ALITHILA Analyses Littéraires et Histoire de la Langue

F-59000 Lille, France

Dans la *Vie de saint Louis*¹, écrite à la demande de la reine Jeanne de France² au tout début du XIV^e siècle, le récit de la croisade occupe une place éminente. Louis IX, mort en 1270, a été canonisé dès 1297³ et Joinville a déposé lors de l'enquête en canonisation menée par les commissaires pontificaux. C'est donc bien la vie d'un saint que raconte le sénéchal de Champagne lorsqu'il évoque ses souvenirs : en effet ce que nous appelons *Vie de saint Louis* s'intitule en fait le *Livre des saintes paroles et des bons faiz nostre roy saint Looÿs*, comme il est dit dès le deuxième paragraphe de l'ouvrage (2, 3-4) ; au 4^e paragraphe il est de nouveau fait mention du « vrai cors saint » (4, 2) du roi. La croisade est l'un de ces « bons faiz », voire le plus important des faits qui prouvent la sainteté de Louis IX.

Pour parler de ce que nous nommons croisade, Joinville, comme tous les hommes de son temps, utilise les expressions de « pelerinage de la croiz » (5, 3), puisqu'il s'agit de se mettre en marche en prenant la suite du Christ, de « pelerinage d'outre mer » (19, 4), car le passage maritime, la traversée, constitue l'un des chemins de la croisade. Depuis les toutes premières expéditions au XI^e siècle, ce sont en effet les termes de « chemin », de « voie » (l'un des poèmes de croisade de Rutebeuf s'intitule la *Voie de Paradis*), de « pelerinage » qui insistent bien sur la mise en marche,

¹ Jean de JOINVILLE, *Vie de saint Louis*, éd. Jacques MONFRIN, Paris, Classiques Garnier, 1995. Dans les références, le premier chiffre donne le paragraphe, le ou les chiffres suivants les lignes. La même édition est aujourd'hui également disponible au Livre de poche, « Lettres gothiques », 2017.

² C'est son fils Louis, futur Louis X le Hutin, qui reçut le livre en 1309, la reine Jeanne étant morte en 1305.

³ Joinville a assisté « le 25 août 1297, [...] à Saint-Denis, à l'élévation du corps du nouveau saint, canonisé par une bulle du 6 août 1297 » (J. Monfrin, éd. cit., introduction, p. 20).

le passage par voie terrestre ou, comme ici maritime ; la croisade est d'abord un pèlerinage en armes.

Selon Joinville elle aurait même dû faire compter le roi au nombre des martyrs, « pour les grans peignes que il souffri ou pelerinage de la croiz » (5, 2-3), d'autant plus que Louis IX était croisé quand il est mort à Tunis (17, 2-3) : « [nous] parlerons de sa fin, comment il trespasa saintement ». Parmi les épisodes marquants où le roi « mist son cors en aventure de mort » [se livra lui-même au risque de mourir] (13, 1), Joinville cite particulièrement un épisode où la nef royale est en proie aux assauts de la mer au point que les maîtres marinières se demandent « comment la neif peust souffrir les copz des ondes » (14, 5-6). L'insistance sur cet incident montre combien le voyage maritime constitue concrètement une épreuve, susceptible de provoquer la mort mais aussi de conduire par là même à la sainteté par le martyre. Le péril de mer est l'un de ceux qui causent le plus l'angoisse réelle des voyageurs. Mais il a aussi des résonances symboliques, notamment bibliques.

Ainsi, le courage et la foi du roi se manifestent lors du voyage de retour, près de Chypre, par la volonté de rester seul dans un bateau dont le fond a été brisé et qui menace de sombrer ; alors que les marins lui rappellent qu'un incident analogue s'est produit à l'aller durant leur passage outre-mer (14, 9) faisant de nombreuses victimes⁴, le roi refuse de changer de navire et d'abandonner les occupants du bateau ; il déclare :

[...] par quoy, se Dieu plait, je ne mettrai ja tant de gent comme il a ceans en peril de mort, ainçois demourrai ceans pour mon peuple sauver⁵. (15, 5-7)

« Et Dieu a cui il s'atendoit » [il faisait confiance], dit Joinville (16, 1), permet aux croisés de quitter Chypre. Aux paragraphes 15-16 de son témoignage, le sénéchal rompt avec la chronologie de son récit pour mettre en valeur le rôle du passage maritime comme épreuve de la foi. Plus loin (paragraphes 618-625), il revient sur l'incident, montrant le roi abîmé dans la prière, dans une position quasi christique,

⁴ Seuls une femme et un enfant ont été alors sauvés.

⁵ « [...] C'est pourquoi, s'il plaît à Dieu, je ne mettrai certainement pas autant de gens qu'il y en a ici en danger de mort, mais je resterai à bord pour sauver mon peuple. »

« en croiz adentz sur le pont de la nef, tout deschaus, en pure cote et tout deschevelé⁶ » (622, 3-5). Louis affirme sa volonté sacrificielle : se mettre lui-même et sa famille « en aventure en la main Dieu » (628, 8) plutôt que de faire dommage au peuple. À travers cet épisode de péril maritime se dessine une conception augustinienne du pouvoir : responsable de son peuple devant Dieu, le roi témoigne par ses actes de « l'amour que il avoit en son peuple », formule qui revient à plusieurs reprises dans la bouche de Joinville (20, 3, 4 ; 21, 1).

Le prologue s'achève par l'annonce de ce qui est pour le sénéchal, même s'il va revenir sur la jeunesse du roi, le moment essentiel (19, 3-4⁷) : « l'espace de .VI. ans que je fu en sa compagnie ou pelerinage d'outre mer ». C'est ce compagnonnage qui fait l'essence même de son témoignage et c'est bien sûr durant les six années de la croisade⁸ que se placent les expériences de passage, tant au sens propre, y compris dans la description matérielle de ce passage, que dans leur portée symbolique.

On suit en effet Joinville tout au long de son parcours dont il décrit les étapes successives, depuis Auxonne jusqu'à Lyon, sur la Saône et le Rhône, puis de Lyon à la Roche de Marseille (125, 1-2⁹), de là à Chypre, et enfin jusqu'à Damiette ; au retour, ils feront étape à Lampedusa (la Lempieuse, 638, 4) et passeront devant l'île sarrasine de Pantelleria (Pantennelee, 640, 2). Plus loin, Joinville évoque le trajet d'un autre croisé, Alenars de Senaingan [Elnart de Seningham, 493, 2-3], qui a loué un bateau en Norvège¹⁰, « qui est en la fin du monde devers Occident » (493, 4-5), a dû « environn[er] toute Espaingne » et passer par les « destroiz de Marroch » [Gibraltar], tout cela « en grant peril » (493, 5-7) pour arriver jusqu'à Césarée où se trouve alors le roi.

⁶ « [...] Face contre terre sur le pont de la nef, sans chausses, en simple cote et tout échevelé. » La traduction, comme toutes celles qui suivent, est de Jacques Monfrin (éd. cit., ici p. 309).

⁷ La croisade dure de 1248 à 1254, soit en fait pratiquement sept ans. Le roi règne depuis 1226. Il a 34 ans au moment de la croisade et Joinville « n'en avait pas beaucoup plus de vingt-trois ». J. Monfrin, *op. cit.*, avant-propos, p. III.

⁸ « L'espace de .VI. ans que je demourai en la Terre sainte » (112, 10).

⁹ Ce qui signifie qu'il n'embarque pas à Aigues-Mortes.

¹⁰ Le chevalier décrit au roi les nuits courtes de l'été et les longues nuits d'hiver de la Norvège (493, 8-11).

Joinville nomme les différents types d'embarcations utilisées : « nez » portant les chevaliers et leurs équipement (« hernoiz ») sur le fleuve (123, 5-6), avec les « grans destriers » (123, 7-8) qui suivent le long de la rive, grandes nefes pour transporter les troupes, nefes plus petites et galères plus maniables qui permettent d'approcher du rivage et d'accoster sans heurter le fond, près des côtes de Damiette ou de Chypre, chaloupes enfin, comme la « barge » qui menace de verser car elle est trop chargée¹¹. L'une des galères fait l'objet d'une description où la dimension esthétique (sa vitesse fait qu'elle semble voler, 159, 1-2) s'allie à l'étalage du luxe, marque de la puissance de son possesseur, le comte de Jaffa :

Ce fu celi qui plus noblement ariva, car sa galie ariva toute peinte dedens mer et dehors a escussiaus de ses armes, les queles armes sont d'or a une croiz de gueule. Il avait bien .CCC. nageurs a sa galie, et a chascun de ses nageurs avoit une targe a ses armes, et a chascune targe avoit un pennoncel de ses armes batu a or¹². (158, 3-8)

S'ajoute au spectacle la musique des percussions diverses (159, 2-5) : « et sembloit que foudre cheïst des ciex au bruit que les penonciaus menoient, et que les nacaires, les tabours et les cors sarrazinois menoient qui estoient en sa galie ». La conduite de la guerre sainte n'empêche pas l'étalage d'un luxe qui doit aussi impressionner l'adversaire. Le récit est ainsi empli de détails vrais, qui correspondent aux *realia* du passage, comme la façon dont on charge dans les bateaux les chevaux venus de France, avant de fermer l'ouverture « aussi comme l'en naye [étoupe] un tonnel pour ce que quant la nef est en la grant mer toute la porte est en l'yaue » (125, 5-7).

Tout est dangereux dans la traversée : la maladie (129, 9 : Joinville est « grief malade »¹³), le feu, qui prend sur le bateau lors du voyage de retour dans la chambre qu'occupe la reine (645-646), la menace des côtes barbaresques : les mariniers « nous

¹¹ C'est là qu'un chevalier qui veut aller de la grande nef à la chaloupe se noie (153, 4-5).

¹² « Ce fut celui qui prit terre avec le plus de grandeur, car sa galère arriva toute peinte, aussi bien les parties immergées que celles hors de l'eau, d'écussons à ses armes, qui sont d'or à une croix pattée de gueules. Il y avait bien trois cents rameurs dans sa galère : et pour chaque rameur il y avait une targe à ses armes, et avec chaque targe un pennon à ses armes avec application d'or ». Trad., p. 78-79.

¹³ Durant la croisade, les chevaliers qui ont bu de l'eau où des cadavres flottent seront tous atteints de dysenterie et beaucoup meurent. Joinville comme le roi sont atteints.

distrent que nos nefz estoient en grant peril, car nous estions devant la terre aus Sarrazins de Barbarie. » (128, 7-9) et bien sûr la noyade, qui fait peur même aux plus courageux, comme Olivier de Termes (629), noyade réelle comme lorsqu'un chevalier tombe à la mer devant Damiette, ou hantise toujours présente, ainsi lorsque, devant Chypre, le bateau s'échoue et évite de justesse des rochers cachés sous l'eau, « la ou nostre nef eust esté toute esmiee et nous touz perillez et noiez » (618, 11-12¹⁴). Le plus grave est d'être noyé durant son sommeil, sans possibilité de confession. Dès le départ, alors que les côtes de Provence s'éloignent et qu'il ne reste que « le ciel et l'eau », Joinville déclare :

Et ces choses vous moustré je, que celi est bien fol hardi qui se ose mettre en tel peril atout autrui chatel ou en pechié mortel, car l'en se dort le soir la ou en ne scet se l'en se trouverra ou fons de la mer au matin¹⁵. (127, 4-8)

Toutes les dettes, tant matérielles (« autrui chatel », le bien d'autrui) que morales (le péché) risquent de rester à tout jamais impayées pour celui qui meurt sans possibilité de se confesser et sans que son corps soit enseveli en terre chrétienne. Toute l'expédition, après le succès de l'arrivée à Damiette au tout début, est marquée par la souffrance et le malheur qui frappent tous ses membres, y compris la reine qui, enceinte, accompagne son mari (397, 1-3) : « Or avez oÿ ci devant les grans persecusions que le roy et nous souffrimes, les quix persecusions la royne n'en eschapa pas, comme vous orrez ci après ». ¹⁶ La reine accouche alors que son mari est prisonnier et vit ce moment dans une grande terreur¹⁷. L'enfant reçoit le nom de Jean et le surnom de Tristan, comme le héros né en mer, « pour la grant douleur la ou il fu né » (399, 2-3¹⁸).

¹⁴ Joinville revient sur ce danger au § 622, où il décrit le roi les bras en croix en prière sur le pont.

¹⁵ « Et je vous raconte ces faits, parce qu'il est bien follement téméraire celui qui ose s'exposer à un tel péril avec le bien d'autrui ou en état de péché mortel, car on s'endort le soir sans savoir si on se retrouvera le matin au fond de la mer ». Trad., p. 63.

¹⁶ « Vous avez entendu ci-devant les grands malheurs que le roi et nous nous eûmes à souffrir, et la reine n'échappa pas à ces malheurs, comme vous entendrez ci-après ». Trad., p. 195.

¹⁷ Elle demande à un vieux chevalier de quatre-vingts ans qui l'assiste de lui couper la tête si les Sarrasins prennent la ville où elle se trouve, ce qu'il accepte de faire.

¹⁸ La reine accouchera également à Jaffa d'une fille, Blanche (593, 1-3). Elle rejoint ensuite le roi à Sayette [Saïda, l'ancienne Sidon]. Joinville trouve que le roi se montre très distant envers sa femme

Si dangereux qu'il soit, le passage outre-mer constitue d'abord une lourde dépense matérielle, aspect loin d'être négligé par Joinville, et qui donne un témoignage sur les pratiques des voyageurs et notamment sur le financement du passage ; le déplacement est coûteux et, au cours du séjour en Terre sainte, des paragraphes entiers sont consacrés aux difficultés financières auxquelles le jeune chevalier est confronté, pour s'habiller, s'équiper (410, 8-9) ou pour récupérer de l'argent qu'on lui doit (412, 1-3 et 413-414). Il affronte même les Templiers qui tardent à le rembourser, ce qui fait qu'il reste quatre jours « comme cil qui n'avoit plus de touz deniers pour despendre » (414, 2-3). Pour pouvoir partir, Joinville, qui, dit-il, n'a pas d'argent propre¹⁹, sa mère étant toujours vivante²⁰, a dû mettre en gage une grande partie de sa terre et doit s'associer à un autre seigneur pour équiper des hommes et payer la traversée ; c'est ainsi qu'à Marseille il loue avec Jean d'Aspremont le bateau qui leur permettra d'aller ensemble jusqu'en Terre sainte (113, 1-7). L'argent joue donc un rôle important dans la description de la vie quotidienne de ce croisé.

Cependant, ces aspects matériels sont aussi l'occasion pour Joinville d'affirmer son entière confiance en l'aide de Dieu qui contribue à la réussite de l'expédition :

Et si y alai moy disieme de chevaliers et moy tiers de banieres. Et ces choses vous ramantevoiz je pour ce que se Diex ne m'eust aidié, qui onques ne me failli, je l'eusse souffert a peinne par si lonc temps comme par l'espace de .VI. ans que je demourai en la Terre sainte. (112, 5-10²¹)

et ses enfans : « et ce n'estoit pas bone maniere, si comme il me semble, d'estre estrange de sa femme et de ses enfans » (594, 8-10).

¹⁹ « Et sachiez que au jour que je parti de nostre païz pour aller en la Terre sainte, je ne tenoie pas mil livres de terre, car ma dame ma mere vivoit encore. » (112, 3-5)

²⁰ Son père, Simon, est mort en 1233. Sa mère devient sénéchale de Champagne jusqu'à ce que Joinville lui-même en prenne le titre : les premières mentions datent de 1239 (J. Monfrin, Introduction, p. 13). Il porte donc le titre quand il est en Terre sainte. Le suzerain de Joinville est le comte de Champagne.

²¹ « Et j'y allai avec neuf chevaliers, et nous étions trois à porter bannière. Et je vous rappelle ces faits parce que, si Dieu, qui jamais ne me manqua, ne m'eût aidé, j'aurais eu de la peine à supporter la situation pendant un temps aussi long que la période des six années où je restai en Terre sainte ». Trad., p. 57.

L'expression « qui onques ne me failli » revient à plusieurs reprises (ainsi en 136, 7), pour souligner combien, dans cette quête, Dieu est à la fois le destinataire (il faut libérer les lieux saints où le Christ a vécu) et le destinateur (il a suscité la croisade) qui veille sur ses fidèles. À l'arrivée à Chypre, étape nécessaire que les barons conseillent au roi, prêt à poursuivre le voyage, de prolonger, afin de rassembler toutes les forces avant l'ultime étape vers Babylone [Le Caire], Joinville n'a plus suffisamment d'argent pour continuer la route ; ses compagnons menacent de l'abandonner là :

Et m'avint ainsi que quant je arivai en Cypre, il ne me fu demouré de remenant que .XII.vins livres de tournis, ma nef paiee ; dont aucuns de mes chevaliers me manderent que se je ne me pourveoie de deniers, que il me leroient²². (136, 4-8)

C'est le roi, qui jusque là ne le connaissait pas, qui va lui apporter des fonds, ce que le sénéchal présente comme une preuve nouvelle de l'aide de Dieu, qui se sert des hommes pour réaliser ses desseins :

Et Dieu, qui onques ne me failli, me pourveut en tel maniere que le roy, qui estoit a Nichocie, m'envoia querre et me retint et me mist .VIII^e. livres en mes cofres ; et lors oz je plus de deniers que il ne me couvenoit²³. (136, 7-11)

Il n'est pas indifférent que le sénéchal de Champagne utilise à deux reprises le verbe *pourveoir*, qui se trouve dans les textes bibliques, notamment dans l'épître aux Philippiens 4, 19²⁴ ; « Mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire, en Christ Jésus ». Une troisième fois, au débarquement de Damiette, Joinville se retrouve sans compagnon ; un chevalier, Messire Baudoin de Reims, lui demande

²² « Et il m'arriva que, lorsque j'abordai à Chypre, il ne m'était resté, ma nef payée, que deux cent quarante livres tournois ; dans ces conditions, quelques-uns de mes chevaliers me firent savoir que, si je ne me procurais pas des fonds, ils me laisseraient ». Trad., p. 67.

²³ « Et Dieu, qui ne m'abandonna jamais, pourvut à mes affaires de telle sorte que le roi, qui était à Nicosie, m'envoya chercher et me prit à son service et me mit huit cents livres dans mes coffres ; à partir de ce moment, j'eus plus d'argent qu'il ne m'était nécessaire » *Ibid.*

²⁴ Voir aussi 2 Corinthiens 9, 8 : « Et Dieu peut vous combler de toutes sortes de grâces, afin que, possédant toujours en toutes choses de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute bonne œuvre ».

de rejoindre ses troupes, ce que le jeune croisé attribue de nouveau à la volonté divine :

Soiés certain que quant je arrivé, je n'oz ne escuier ne chevalier ne varlet que je eusse mené avec moy de mon paÿs, et si ne m'en lessa pas Dieu a aidier²⁵. (157, 6-9)

Enfin, alors que le sénéchal manque d'argent à Acre, le roi l'invite à dîner avec lui soir et matin jusqu'au moment de leur éventuel retour.

À côté des difficultés matérielles souvent évoquées, le passage suppose aussi nombre de ruptures et d'adieux qui font tout le pathétique de la narration. La mère du roi elle-même, pourtant, on le sait, une femme extrêmement pieuse, manifeste un profond chagrin lorsque son fils décide, après une grave maladie, de se croiser (107, 7-8²⁶) : « elle mena aussi grant deul comme se elle le veist mort ». La douleur et le danger du passage outre-mer sont également sensibles lors des adieux de Joinville à sa famille. Le départ a lieu un vendredi (III, 1), jour de la Passion, et le jeune croisé est conscient qu'il peut être définitif (III, 1-2) : « je m'en voiz outre mer et je ne scé se je revendré ». Aussi le départ est-il accompagné d'une série de rites, qui se rapprochent de ceux qui précèdent le dernier passage, afin d'en faire une « bonne mort » ; il faut réparer le mal que l'on a pu faire : « se je vous ai de riens mesfait, je le vous desferai l'un par l'autre [chacun à son tour] » (III, 2-3), afin que le pèlerin soit libéré de tout attachement à son passé. Le passage outre-mer, on l'a dit, s'assimile à un pèlerinage, comme le montre un autre rite, le don de deux objets non pas militaires mais religieux : l'abbé de Cheminon (le bien nommé) donne à Joinville son « escharpe et [son] bourdon » (122, 1-2) [sa besace et son bâton]. Outre son nom qui renvoie au chemin, l'abbé est un saint qui a bénéficié d'une grâce mariale : comme dans les récits des miracles de Notre Dame, la Vierge intervient en sa faveur (121, 6-8) : « La Mere Dieu [...] ala au lit l'abbé et li retira sa robe sur son piz [fit remonter

²⁵ « [...] Et soyez certains que, quand je débarquai, je n'avais aucun écuyer, aucun chevalier, aucun garçon que j'eusse amené avec moi de mon pays, et pourtant Dieu ne manqua pas de me venir en aide ». Trad., p. 77.

²⁶ Rappelons que la mère et le fils ne se reverront pas puisque Blanche de Castille meurt pendant que son fils est croisé outre-mer.

son vêtement sur sa poitrine] pour ce que le vent ne li feist mal ». Dans tous ces épisodes qui décrivent les étapes de la mise en route, mille petits signes donnent au départ une dimension quasi eschatologique. Devant renoncer au passé, le pèlerin, le croisé, doit éviter d'être tenté par ce qui l'y rattache :

Et endementieres que je aloie a Blehicourt et a Saint Urbain²⁷, je ne
voz onques retourner mes yex vers Joinville, pour ce que le cuer ne
me attendrisist du biau chastel que je lessioie et de mes .II. enfans²⁸.
(122, 5-8)

Pour se mettre en marche, les croisés, comme les pèlerins, doivent tout abandonner afin de partir à la suite du Christ. Si cela ne se fait pas sans difficultés ou sans tristesse, le réconfort vient de la foi constante dans un Dieu fidèle appui des croisés.

La façon dont Joinville présente les différentes étapes du passage suggère qu'elles résultent de manifestations directes de la volonté divine. Ainsi dès le départ, le souffle du vent se lève en réponse au chant qui invoque la venue du souffle de Dieu, le *Veni creator Spiritus*. Le chef des marins demande à la fois aux « clers et proveres » [prêtres] présents sur le bateau d'entonner le chant et à ses marins de lever les voiles (127, 1) : « Et en brief tens le vent se feri ou voile ». De même au départ de Chypre, il n'y a pas de solution de continuité entre la messe et l'arrivée du vent. Mais celui-ci, « grief et fort » (147, 4), sépare les navires et seuls sept cents chevaliers sur les mille huit cents du départ demeurent près du roi, tandis que les autres sont détournés vers Acre. Cette réduction des troupes, qui pourrait être dangereuse, est présentée là encore comme l'expression de la volonté divine (« si comme Dieu vould », 148, 2-3), car elle aura pour conséquence de mettre pour la première fois Joinville en contact avec le roi (148, 2) : « nous [...] estions avec li demourez ».

Devant Damiette, il n'y a pas de port et les bateaux sont trop gros pour s'approcher des côtes ; là encore,

²⁷ Il s'agit de deux lieux de pèlerinages propitiatoires pour se préparer au départ.

²⁸ « Et tandis que j'allais à Blécourt et à Saint-Urbain, je ne voulais jamais retourner mes yeux vers Joinville, de peur que mon cœur ne s'attendrisse sur le beau château que je laissais et sur mes deux enfants ». Trad., p. 61.

Aussi comme Diex vout, quant je reving a ma nef, je trouvai une petite nef que ma dame de Baruch [...] m'avoit donnee, la ou il avoit .VIII. de mes chevaus²⁹. (151, 1-2, 4)

Et après le geste fou et impétueux du roi qui se jette à l'eau en armes, « l'escu au col, le heaume en la teste et le glaive [la lance] à la main » (162, 4-5), la prise quasi sans coup férir de la plage de Damiette, célébrée par le *Te Deum* chanté par toute l'armée, pousse Joinville à réitérer l'affirmation que c'est la grâce divine qui s'est ainsi manifestée :

Or disons donc que grant grace nous fist Dieu le tout puissant quant il nous deffendi de mort et de peril a l'ariver [...]. Grant grace nous fist Nostre Seigneur de Damiete que il nous delivra, la quele nous ne deussions pas avoir prise sanz affamer³⁰. (165, 1-2, 5-6)

Ainsi, Dieu déjoue même les stratégies des hommes, facilitant la conquête de la première ville qui se trouve sur le chemin des croisés. Et c'est lui encore qui permettra plus tard la libération des prisonniers (375, 1-2) : « Aussi comme Dieu vout, qui n'oublie pas les siens, il fu acordé entour solleil couchant que nous serions delivrez ».

Le passage maritime manifeste donc la présence divine, qui répond parfois à la demande expresse des hommes. Cela peut aller jusqu'au miracle face aux dangers qui se présentent. Il en est ainsi de la « fiere merveille » [l'événement extraordinaire et terrible (128, 1)] qui advient en mer peu après le départ : « une montaigne toute ronde » qui semble se déplacer et dont les navires ne parviennent pas à s'éloigner. L'un des ecclésiastiques présents à bord indique qu'il faut faire trois processions, trois samedis de suite ; en mer, celles-ci se font autour des mâts des bateaux. Non seulement, les croisés s'éloignent définitivement de l'île mais, comme le rappelle plus loin Joinville, la navigation, jusque-là ralentie, s'accélère (180, 6) : « devant le tiers

²⁹ « Comme Dieu le voulut, quand je revins à ma nef, je trouvai une petite nef que madame de Beyrouth [...] m'avait donnée, où il y avait huit de mes chevaux ». Trad., p. 75.

³⁰ « Disons donc que Dieu le tout puissant nous fit une grande grâce en nous protégeant de la mort et du danger lors du débarquement [...]. Notre-Seigneur nous fit une grande grâce en nous livrant Damiette, que nous n'aurions pas dû prendre sans la réduire par la faim ». Trad., p. 81.

samedi, nous arivames en Cypre ». L'efficacité de ce rite fait que Joinville à son tour le propose lorsque les croisés sont inquiets de ne pas voir arriver à Chypre le comte Alphonse de Poitiers, frère du roi : et, là encore, après les trois processions, « dedans le tiers samedi vint le conte de Poitiers » (182, 1). Tous les déplacements semblent menés par une volonté extérieure aux croisés eux-mêmes.

Même dans les situations matérielles les plus difficiles, le miracle est toujours possible : les épreuves qui sont imposées aux croisés, notamment la maladie, sont perçues comme autant d'invitations au dépouillement nécessaire. C'est ce que comprend Joinville lorsque, très malade, il entend le *Libera me Domine* (l'un des moments de la messe de *Requiem* que l'on chante pour ses compagnons morts) et remercie Dieu pour ce dénuement qu'il subit :

Sire, aouré soies tu de ceste soufraite que tu me fez, car mains bobans ai eulz a moy couchier et a moy lever ; et te pri, Sire, que tu m'aides et me delivre de ceste maladie », et aussi fist il et tous mes gens³¹.
(416, 9-12)

Le passage outre-mer exige donc un engagement total et de longue durée. C'est ce qui explique en particulier les trois conseils successifs à Acre autour du retour possible du roi (et de Joinville). Tous poussent le roi à rentrer. Pourquoi rester alors que Jérusalem ne sera pas conquise³² ? Joinville, quoique « joennes hons » (432, 11), va s'élever contre cette décision, en se référant à ce que lui avait dit, lors de son départ, l'un de ses parents :

Or vous prenés garde au revenir, car nulz chevaliers, ne povres ne richiez, ne peut revenir que il ne soit honni se il lesse en la main des Sarrazins le peuple menu Nostre Seigneur, en la quel compaignie il est alé. (421, 6-9³³)

³¹ « Sire, sois adoré pour ce dénuement que tu m'imposes ; car bien des fois j'ai mis beaucoup d'ostentation à mon coucher et à mon lever ; et je te prie, Seigneur, que tu m'aides et que tu me délivres de cette maladie » ; et ainsi fit-il, et pour tous mes gens ». Trad., p. 205.

³² On a proposé au roi de s'y rendre mais il a refusé, puisqu'il n'avait pu la conquérir.

³³ « Or prenez garde au retour, car aucun chevalier, ni pauvre ni riche, ne peut revenir sans être couvert de honte s'il laisse entre les mains des Sarrasins le menu peuple de Notre-Seigneur, en compagnie duquel il est allé ». Trad., p. 207.

Allant « encontre touz les grans hommes et les sages de France, qui me looient [conseillaient] m'alee » (432, 11-13), comme le roi lui-même le lui dit en confidence, le sénéchal demande à Louis de rester en Terre sainte³⁴, ce que celui-ci va faire. C'est ainsi que le roi, alors que ses frères rentrent en France, va passer de longs mois à fortifier plusieurs villes, Acre, Césarée, Jaffa et Sayette³⁵. Une nouvelle fois, Louis se soucie du « menu peuple », qu'il cherche à protéger des Sarrasins qui risquent de s'emparer des villes encore chrétiennes.

Il n'en reste pas moins que si cette décision est présentée à la gloire du roi (et de Joinville), elle ne peut cacher l'échec d'une expédition qui a manqué son but principal. Pourtant le sénéchal y voit de nouveau la marque de la volonté divine. Il reprend un parallélisme ancien, mentionné dès les chansons de croisade du XII^e siècle³⁶, qui assimilent le passage outre-mer à celui des Hébreux d'Égypte en Terre sainte. Théologiquement, cette Pâque des Hébreux annonce la Pâque chrétienne, qui est aussi passage de la captivité du péché et de la mort à la vie. Mais on sait que les Hébreux ont failli (plaintes contre Moïse et adoration du veau d'or) ; aussi la génération qui a quitté l'Égypte n'atteindra-t-elle pas la Terre promise. Le parallélisme avec les Hébreux, qui suit l'affirmation de la grâce divine qui a permis les premiers succès de la croisade, a aussi pour fonction d'expliquer les événements qui suivent la prise de Damiette, marqués par la défaite, l'emprisonnement, la maladie, la mort et surtout l'échec de ce pourquoi tous sont partis : jamais le roi et les croisés n'atteindront Jérusalem. Comme pour les Hébreux, c'est l'oubli de Dieu par les croisés, qui se manifeste par l'orgueil et une trop grande confiance en leur propres forces³⁷, c'est le manque d'humilité qui produit un résultat analogue :

³⁴ Il a même décidé, si le roi s'en va, de se mettre au service du prince d'Antioche.

³⁵ Toute cette partie du récit est scandée par la formule « Tandis que le roi estoit a », suivie du nom de la ville. C'est d'ailleurs le moment où Joinville se livre à plusieurs digressions, notamment celle concernant les Tartares. La formule ci-dessus permet le retour au récit principal. Les lieux sont également propices à l'évocation d'épisodes bibliques : baptême du Christ (570), guérison de la fille de la veuve délivrée d'un démon (588).

³⁶ L'une d'entre elles évoque le Pharaon noyé avec toute son armée dans la mer Rouge.

³⁷ C'est ce qui explique effectivement le désastre de la Mansourah où Robert d'Artois, l'un des frères du roi, est tué.

Autant peut dire Nostre Seigneur de nous comme il dit des filz Israel, la ou il dit : ET PRO NICHILO HABUERUNT TERRAM DESIDERABLEM. Et que dit après ? Il dist que il oublièrent Dieu, qui sauvez les avoit ; et comment nous l'oubliaimes vous diré je ci après. (166, en entier)

Cette idée est de nouveau réaffirmée par Joinville lors d'un pèlerinage qu'il fait à Notre Dame de Tartous [*Tortouze*]. On y rapporte qu'un possédé n'a pas été délivré du démon qui le tourmentait car, comme l'affirme le démon lui-même :

Notre Dame n'est pas ci, ainçois est en Egypte pour aidier au roy de France et aus crestiens, qui au jour d'ui arriveront en la terre, il a pié contre la paennime a cheval³⁸. (597, 9-11).

C'est bien sûr l'arrivée à Damiette qui est ici évoquée et la facilité avec laquelle les croisés ont abordé en Égypte. Et Joinville ajoute (598, 3-5) : « Et soiés certain qu'elle nous aida et nous eust plus aidé se nous ne l'eussions courouciee et li et son Filz si comme j'ai dit devant³⁹ ». Tout le voyage, réussites comme échecs douloureux, s'explique par l'action de Dieu répondant à celles des hommes.

La Vie de saint Louis, et notamment le long épisode du passage outremer, présente le quotidien d'un jeune chevalier qui vit là la grande aventure (et la grande rencontre) de sa vie. Entre détails matériels, problèmes d'argent, maladie, prison, difficultés de toutes sortes, le récit offre un précieux témoignage de la réalité de la croisade, par quelqu'un qui a eu le privilège d'être à la fois un chevalier presque ordinaire, malgré son titre de sénéchal de Champagne, confronté aux difficultés matérielles du départ, et celui qui est devenu progressivement, « comme Dieu l'a voulu », un proche du roi. Le texte oscille entre description du quotidien le plus concret, voire sordide lorsque Joinville décrit les conséquences physiques de la faim ou de la dysenterie qui frappe le roi et ses hommes, et une dimension quasi eschatologique, propre à ce type de récit où le croisé ressent constamment autour de lui la présence divine. Le passage outre-mer, surtout maritime, la *voie* vers la Terre

³⁸ « Notre Dame n'est pas ici, mais elle est en Égypte pour aider le roi de France et les chrétiens qui arriveront aujourd'hui dans le pays, eux à pied, contre les païens à cheval ». Trad., p. 297.

³⁹ « Et soyez certains que la Vierge nous aida ; et elle nous eût aidés davantage si nous n'avions suscité sa colère et celle de son Fils, comme j'ai dit auparavant ». Trad., p. 297.

promise, est avant tout une épreuve pour les croisés : pour Joinville lui-même, épreuve de sa foi et prise de conscience de ses fautes, et, pour le roi, mise en danger acceptée et sacrifice assumé qui sont, comme l'affirme le témoin Joinville, autant de preuves de son martyre et de sa sainteté.